

Chapitre	Feuille de route	Action structurante prioritaire ?	Action structurante	Action détaillée	Mise en œuvre dès 2025 ?	Enjeux visés					
						Atténuation	Adaptation	Ressource en eau	Economie circulaire	Pollution (qualité sol, air)	Ecosystèmes et biodiversité
Mieux se loger	Bâtiment	Oui	Action structurante 1 : Mettre en place une gouvernance régionale, renforcer la planification locale et développer les connaissances	Transformer la feuille de route de la COP en un véritable plan régional partenarial pour la transition écologique du bâtiment, de l'habitat et de l'aménagement, adapté aux territoires	X	X	X	X	X	X	X
				Faire du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) l'instance de pilotage, de suivi et d'évaluation de la feuille de route pour la transition écologique de l'habitat (parc social et parc privé) en modifiant son règlement	X						
				Au sein de cette gouvernance (CRHH), mettre en place des commissions de travail sur l'articulation des aides, la valorisation des projets exemplaires, la réhabilitation du parc privé (en lien avec le pacte 2025) et la réhabilitation du parc social qui associent l'ensemble des acteurs	X						
				S'appuyer sur la nouvelle contractualisation Anah (pacte territorial) pour mettre en place des démarches globales sur l'amélioration de l'habitat privé, dont l'énergie est une des composantes	X						
				Créer une instance régionale partenariale sur la rénovation des bâtiments tertiaires publics (État, Région, ADEME, Banque des Territoires, FNCCR, EnvirobatBDM, collectivités...)	X						
				Établir un référentiel commun de suivi des actions et de leur impact sur les consommations d'énergie et les émissions de GES, en lien avec les PCAET, les CRTE, les COT, les contrats Nos Territoires d'Abord, les pactes territoriaux ANAH et les stratégies patrimoniales des collectivités	X						
				Renforcer le volet bâtiment des PCAET (résidentiel et tertiaire), y compris sur le volet adaptation au changement climatique, et sa transposition dans les PLUI	X						
				Communiquer sur les données disponibles et l'offre de services de la CERC (observatoire régional de la construction et la rénovation), pour mieux la faire connaître au sein des territoire							
				Réaliser une étude de retour d'expérience sur le recours aux pompes à chaleur (PAC) dans la région, et l'impact en termes de consommation électrique prévisionnelle dans le secteur du bâtiment							
				Faire un premier bilan sur l'application de la RE2020 (notamment sur le volet confort d'été dans la région) et anticiper les prochains seuils, via une "communauté RE2020" et en s'appuyant sur les observatoires RE2020 et Effinergie							
				Améliorer la connaissance du parc chauffé au fioul et celui au bois non performant (et des ménages concernés pour le résidentiel) pour accélérer le remplacement de ces modes de chauffage							
				Créer un observatoire régional des prix de construction/rénovation, en priorité pour le logement							
				Mieux connaître l'impact sur les bâtiments du phénomène de retrait gonflement des argiles, des montants financiers en jeu (dommages, réparations prises en charge par les assurances) et des actions déjà existantes, pour mieux connaître les conséquences et les moyens à mettre en œuvre							
				Mieux se loger	Bâtiment						
Accélérer le remplacement des systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire au fioul des logements existants : • Remplacer les systèmes de 166 800 résidences principales chauffées au fioul entre 2019 et 2030 • Remplacer les systèmes de 138 600 résidences principales chauffées au gaz entre 2019 et 2030	X										
Mieux articuler les financements publics pour la rénovation énergétique des logements (parc privé et social) en visant une complémentarité entre les aides nationales et locales	X										
Orienter les financements publics pour accélérer le remplacement des chauffages au bois non performants dans l'habitat privé, en s'appuyant sur le Fonds Air Bois											
Mobiliser le secteur bancaire (ou autres organismes) pour financer le reste à charge des rénovations, notamment les banques de l'économie sociale et solidaire, pour des solutions de financement adaptés aux ménages précaires											
Sur le parc des logements sociaux, encourager les raccordements aux réseaux de chaleur et le mix énergétique											
Améliorer le retour d'expérience sur la prise en compte du confort d'été dans le parc social, notamment en réalisant des enquêtes auprès des usagers après travaux											

Mieux se loger	Bâtiment	oui	Action structurante 3 : Amplifier les travaux de rénovation dans le tertiaire	Amplifier les travaux de rénovation énergétique et d'adaptation au changement climatique dans les bâtiments tertiaires, notamment en accompagnant mieux les missions d'AMO QE de la faisabilité à l'exploitation Objectifs SGPE régionalisés : baisse de la consommation d'énergie du secteur tertiaire de 10,3 de TWh entre 2019 et 2030 en agissant sur : -le remplacement des chaudières fioul (baisse de 1,6 TWh) -le remplacement des chaudières gaz (baisse de 2,5 TWh) -la rénovation globale et la sobriété (baisse de 6,2 TWh)	X	X	X			X	X
				Accompagner les propriétaires et exploitants assujettis pour s'assurer du bon déploiement du dispositif Éco Énergie Tertiaire	X						
				Encourager les collectivités à se doter de stratégies patrimoniales, et mieux connaître ces stratégies menées en lien avec la FNCCR (Fédération nationale des Collectivités concédantes et régies) pour mobiliser efficacement les financements sur la partie travaux de rénovation du tertiaire	X						
				Mieux articuler les financements publics pour la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités, par la mise en place de « comités de financeurs » associant la banque des territoires, l'État, la Région et la FNCCR à l'échelle départementale	X						
				Pour la construction neuve de bâtiment tertiaire, conditionner les aides financières à la réalisation d'une stratégie patrimoniale et d'une étude montrant l'impossibilité de rénover des bâtiments existants							
				Accélérer le remplacement des systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire au fioul des bâtiments tertiaires et orienter les aides financières vers la décarbonation du chauffage							
				Développer un socle commun de critères d'évaluation des projets entre les financeurs, en lien avec l'adaptation au changement climatique, la sobriété, la décarbonation, l'analyse du cycle de vie des bâtiments, la réversibilité du bâti et les potentialités de recours à l'énergie renouvelable							
				Mieux se loger	Bâtiment						
Inciter les maîtres d'œuvre à intégrer le coût lié à la conception, construction, déconstruction au coût global des projets en s'appuyant sur la démarche BDM	X										
Renforcer la formation (initiale et continue) des professionnels du bâtiment (dont les maîtres d'œuvre) : -à la complémentarité entre sobriété (réduction des consommations), efficacité énergétique (performance) et énergies renouvelables -à la conception sobre et bioclimatique des bâtiments, avec un point d'attention au confort d'été et à l'aération des locaux/logements	X										
Poursuivre la communication et la formation des acteurs concernés dans l'enjeu de concilier transition énergétique et patrimoine	X										
Renforcer les procédures de signalement et la coordination des acteurs impliqués dans le contrôle et la lutte contre la fraude dans le cadre de la rénovation de l'habitat	X										
Encourager les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre au réemploi des matériaux de construction et à la réutilisation des sols excavés lors de la construction des logements pour éviter le transport de sols et des traitements en s'appuyant sur la démarche "le booster du réemploi"	X										
Systématiser les missions d'assistances à maîtrise d'usage après rénovation énergétique, et pour les bâtiments neufs à gestion automatisée, a minima développer un guide générique qui pourrait être repris par les maîtres d'ouvrage et/ou les exploitants											
Structurer l'accompagnement des exploitants de bâtiments tertiaires, à l'image de ce qui est en place sur les ménages (type volet petit tertiaire du SARE), avec un pilotage par l'ADEME, en lien étroit avec les acteurs du bâtiment (CAPEB, FFB, CEREMA, CSTB...) et du tertiaire (CCI, CMA...)											
Mettre en place une filière de formation professionnelle pour les économes de flux											
Former les syndic de copropriété sur les enjeux de sobriété énergétique et les rénovations globales											
Créer une plateforme d'achat/vente des matériaux biosourcés											
Accompagner l'implantation d'entreprises de transformation de matériaux biosourcés ou géosourcés, dans une approche de sobriété foncière											
Conclure un Pacte régional bois-biosourcés pour engager les maîtres d'ouvrage											
Créer un référencement pour connaître la disponibilité et la localisation des matériaux biosourcés ainsi qu'un annuaire continuellement mis à jour guidant l'utilisateur selon la cible (neuf/rénovation/public/privé)											
Renforcer et structurer les guichets de l'habitat pour centraliser les informations et les outils à disposition des particuliers, fluidifier les parcours liés à la rénovation énergétique, et favoriser les démarches de "allier vers"	X										
Renforcer l'animation de l'écosystème des acteurs de la rénovation de l'habitat, avec une stratégie à différentes échelles territoriales, permettant notamment le partage de bonnes pratiques et la montée en compétences	X										

Mieux se loger	Bâtiment	oui	Action structurante 5 : Informer, conseiller et accompagner les usagers et exploitants	Mieux orienter les ménages vers des solutions décarbonées (PAC ou autres) et adaptées à leur localisation (altitude, urbain/rural, présence RCU, etc.)	X	X	X	X	X	
				Utiliser les rénovations dans le secteur tertiaire public comme une vitrine pour présenter des solutions	X					
				Augmenter les postes d'économies de flux : -Généraliser ces missions dans toutes les grandes collectivités, -Créer ces postes dans les établissements qui comportent un grand nombre de salariés ou dans les ZAE, -Expérimenter cette mission au sein des syndicats de copropriétés ou à l'échelle d'un quartier (après une phase expérimentale)						
				Développer des campagnes de communication grand public : « rénovez sain, habitez sain », sensibilisation à l'utilité des éco-diagnostics pour faire l'état de leur consommation énergétique et du budget associé, à la pratique des écogestes et à la sobriété dans la consommation énergétique quotidienne de son logement						
				Systématiser la mise en place d'outils de suivi des consommations énergétiques des bâtiments						
				Communiquer auprès des propriétaires/gestionnaires de bâtiments tertiaires ayant des besoins d'eau chaude importants (hôtellerie, piscine...) pour développer le solaire thermique						
				Développer en entreprises et dans les établissements recevant du public, des campagnes de sensibilisation des occupants ou usagers, pour encourager à la pratique des écogestes et à la sobriété énergétique						
				Mieux prendre en compte la part réelle d'énergies renouvelables d'un réseau de chaleur dans le diagnostic de performance énergétique (DPE) afin d'améliorer la revente des biens						
Mieux se loger	Bâtiment	non	Modifications réglementaires à voir au niveau national	Mettre en place une réduction fiscale pour les matériaux biosourcés (abaïsser la TVA)						
Mieux se loger	Urbanisme et Aménagement	oui	Action structurante 1 : Freiner la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers dans le développement territorial	Décliner les trajectoires de sobriété foncière dans les documents de planification (SCoT, PLU(i)), dans la ligne des orientations du SRADDET et de sa modification - Appui dans la déclinaison de trajectoires cohérentes et adaptées aux enjeux locaux - Appui au développement d'outils spécifiques, par exemple en multipliant les ZAP et PAEN dans les zones agricoles périurbaines	X (tirez 1)	X	X	X	X	X
				Renforcer les enjeux d'aménagement et objectifs de sobriété foncière des PCAET et favoriser leur transposition dans les documents d'urbanisme						
				Renforcer l'ingénierie des collectivités, avec le développement d'une ingénierie plurielle (écologique, urbanisme, paysage, vulnérabilité ...) favorisant la densification et l'intensification des usages						
				Apporter un appui méthodologique appuyant les collectivités dans la formulation des besoins pour leurs projets (et donc pour leurs appels d'offres)						
				Renforcer les dispositifs d'observation et appuyer des stratégies foncières adaptées aux besoins et au projet de territoire et intégrant une priorisation et un phasage dans la mobilisation des gisements fonciers	X					
				Réaliser des projets d'aménagements dans une perspective de densification, d'intensification des usages, optimisation foncière	X					
				Contribuer à l'équilibre financier d'opérations de recyclage foncier						
				Développer les démarches et réflexions liées au potentiel de surélévation						
				Développer les réflexions sur la vacance (connaissance et interventions), sur le volet résidentiel, commercial, et les sujets de vacance en zone d'activité.	X					
				Optimiser et requalifier les zones d'activités existantes	X					
				Reconvertir des zones commerciales						
				Renforcer les démarches de revitalisation des centres bourgs, de rénovation urbaine et villageoise dans la continuité des dispositifs ACV, PVD, Villages d'avenir	X					
Mieux se loger	Urbanisme et Aménagement	oui	Action structurante 2 : Adapter la ville au changement climatique et à la transition écologique	Prendre en compte la transition écologique dans les documents d'urbanisme (SCoT, PCAET, PLH, PDM et PLU(i)) : - Renforcer l'intégration de diagnostics transversaux (notamment vulnérabilité au changement climatique, préservation des ressources, gestion de l'eau, enjeux sanitaires, etc.) dans ces documents et leur prise en compte dans les orientations prioritaires - Renforcer le chiffrage du coût de l'inaction dans les PCAET afin d'inciter les collectivités à s'engager financièrement dans le soutien à des projets visant à mieux appréhender les risques naturels - Développer dans les PLU(i) es interventions ciblées (friches, centres anciens, ZAE et zones commerciales, quartiers en reconversion, trait de côte) et d'OAP sectorielles / thématiques, permettant notamment une meilleure intégration des enjeux transversaux de façon territorialisée et une amélioration de la qualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère des projets - Généraliser le concept de trame verte urbaine et celui de trame brune dans les documents de planification urbaine et accompagner leur déclinaison dans des stratégies foncières adaptés aux enjeux de transition écologique	X (tirets 1, 2 et 3)	X	X	X	X	X
				Prendre en compte l'adaptation au changement climatique, la mobilité durable, la gestion de la ressource en eau, les énergies renouvelables, la biodiversité et les risques naturels dans les projets d'aménagement ou de bâtiment : - Lutter contre les îlots de chaleur urbaine par des outils d'accompagnements adaptés - Systématiser les démarches de densification urbaine par une réflexion sur l'amélioration du cadre de vie, notamment par la présence de l'eau et de la nature en ville - Renaturer / désimperméabiliser les sites urbanisés (méthodologie, financement, etc.) - Associer les habitants / usagers dans la conception des projets d'aménagement durable	X (tirets 1 et 2)					
				Renforcer et mieux articuler l'animation régionale autour des questions foncières et de l'aménagement durable	X					
				Animer un observatoire régional du foncier permettant d'appuyer les stratégies foncières, d'aider au repérage des friches et les bâtiments non occupés						
				Sensibiliser de façon large sur la multifonctionnalité des sols (qualité et services rendus) de façon à mieux orienter les interventions (sobriété foncière, renaturation)	X					

Mieux se loger	Urbanisme et Aménagement	oui	Action structurante 3 : Emporter l'adhésion des acteurs autour des enjeux de sobriété foncière et d'aménagement durable	Diffuser et sensibiliser autour de cartographies des services écosystémiques et des vulnérabilités sur les territoires afin d'éviter les aménagements qui les dégradent		X	X	X	X		X
				Améliorer la connaissance des outils fiscaux liés à la sobriété foncière pour une meilleure mobilisation de ces outils							
				Sensibiliser à la diversité des formes urbaines pour orienter vers une densification des formes bâties conciliables avec un cadre de vie qualitatif	X						
				Mieux communiquer sur les enjeux écologiques transversaux porté par la sobriété foncière pour emporter une responsabilité collective	X						
				Développer la culture du plus grand nombre et associer les habitants aux enjeux de sobriété foncière et d'adaptation au changement climatique							
Mieux se nourrir	Alimentation	oui	Action structurante 1 : Favoriser la mise en place de la loi EGAlim en restauration collective	Accompagner les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs de la restauration collective tous secteurs confondus (élus, acheteurs, gestionnaires de restauration collective, cuisiniers...) pour une meilleure compréhension des enjeux et des moyens, et leviers disponibles pour respecter la réglementation dite Loi EGAlim : - 50% de produits de qualité et durable dont 20% de produits Bio dans les assiettes - information des convives - diversification des sources de protéines - lutte contre le gaspillage alimentaire - limiter l'utilisation des plastiques (cuisine et salle) Promouvoir et accompagner la compétence "Alimentation durable" des structures porteuses de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) afin de renforcer la coordination des acteurs au service d'une territorialisation de l'alimentation, de la lutte contre la précarité alimentaire, du lien alimentation-santé et de la transition écologique	X (dernier tiret)	X			X		
				Promouvoir auprès des acheteurs publics et privés, les légumineuses (source de protéines végétales), les produits Bio et l'approvisionnement direct	X						
				Mettre en place et développer des centrales d'achat, plateformes de mises en relation producteurs-acheteurs, plateformes de distribution de produits locaux et durables							
				Proposer une exception alimentaire visant à accorder une priorité aux produits alimentaires locaux dans les marchés publics							
				Promouvoir la végétalisation des assiettes et la consommation des viandes et poissons de qualité durable et locale	X						
				Garantir l'accessibilité pour tous à une restauration collective de qualité : promouvoir le dispositif cantine à 1 euro	X						
				Développer le programme européen Lait et Fruits à l'école pour financer l'approvisionnement en produits sous Signes d'identification de la qualité et de l'origine	X						
Mieux se nourrir	Alimentation	oui	Action structurante 2 : Développer le « local » dans les circuits de distribution et en restauration hors foyer	Consolider les circuits de distributions locaux en déployant plus fortement les points de vente directe notamment les magasins de producteurs (en veillant à la viabilité des modèles économiques) et en augmentant le nombre de marchés de producteurs au sein des communes. Développer les plateformes logistiques pour favoriser l'achat de produits locaux par la Restauration Hors Foyer Promouvoir les produits sous signes officiels de qualité et d'origine et développer le label 100% Valeurs du SUD	X						
				Déployer les Projets Alimentaires territoriaux sur l'ensemble du territoire régional et aider à la structuration des filières durables et locales	X						
				Lutter contre le braconnage des produits de la pêche, promouvoir une pêche durable et faciliter leur commercialisation en circuits courts							
				Investir sur des outils de transformation des produits agricoles locaux	X						
				Développer la transformation des produits : valoriser des poissons moins demandés et avoir accès à un produit qui se conserve plus longtemps et donc plus facilement commercialisable : - Favoriser la valorisation des produits locaux : filetage, fumage, congélation, stérilisation (bocaux) afin de permettre au producteur de valoriser toute sa pêche, voire de toucher une clientèle qui n'a pas l'habitude de cuisiner du poisson frais entier - Expérimenter et organiser la transformation des produits de la mer (développer des nouvelles filières de production et de transformation : truites, thon rouge, spiruline, crabe bleu, ...)	X (tiret 2)						X
				Faciliter l'accès à une alimentation locale et durable pour tous grâce à la mise en place de plateformes de collecte de produits locaux directement en provenance des producteurs et rediriger les aides vers les producteurs locaux							
				Permettre l'accès à des épiceries sociales et solidaires de proximité et accessibles à tous	X						
				Favoriser la mise en place d'expérimentation autour de caisses locales de l'alimentation, localement et à petite échelle comme sur la ville de Cadenet (84)	X						
				Améliorer la commercialisation des produits de la pêche en circuits courts en valorisant la pêche locale auprès des consommateurs (origine des produits pêchés et la notion de "local", valorisation des poissons méconnus vendus à des prix relativement faibles : saupes, barracudas, maquereau...) : - Accompagner la diversification des circuits de distribution courts (accessibilité aux sites de ventes à quai, élargissement des horaires de vente, produits en précommande via un site de vente en ligne et la livraison en points relais ou à domicile...)							
Mieux se nourrir	Alimentation	oui	Action structurante 3 : Promouvoir une alimentation durable et responsable par la communication grand public et l'éducation	Mettre en place des actions de communication et de sensibilisation grand public auprès de tous les consommateurs de tout âge, en situation de précarité alimentaire ou non, afin de les éduquer à une alimentation respectueuse de la santé et de l'environnement issue des productions locales, à la végétalisation des assiettes et au respect de la saisonnalité (séjour à la ferme, campagnes de communication, Fabrique des Consomm'acteurs...)	X	X				X	
				Former des éducateurs au goût et à l'alimentation durable afin qu'ils puissent eux même former les différents publics de la restauration collective	X						
				Mettre en place des actions d'éducation au goût et à l'alimentation durable pour le public scolaire (Plaisir à la cantine, classes du goût)	X						
				Mettre en place des actions de sensibilisation auprès des convives plus âgés en EHPAD ou non							
				Construire et promouvoir un trophée des restaurants collectifs scolaires à destination des chefs de cuisine, de leurs équipes valorisant les savoirs faire à partir de produits bruts, de saison, locaux et entrant dans les produits dits EGAlim							
				Promouvoir le dispositif Lait et fruits à l'école qui permet de financer les produits laitiers, les fruits et légumes sous SIQO et qui permet de mettre en place des actions éducatives	X						

				Rechercher un équilibre du modèle économique de l'irrigation : - Travailler sur des tarifications de l'eau qui concilient soutenabilité pour les exploitations agricoles, moyens financiers pour entretenir le patrimoine hydraulique et incitation à la sobriété - Conforter la complémentarité des interventions des financeurs publics et en particulier solliciter au niveau national la possibilité de mobiliser les financements FEADER pour soutenir les projets multi-usages Innover et expérimenter en combinant nouvelles pratiques agricoles et besoin en eau et en prenant en compte la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques										
Mieux se nourrir	Agriculture	oui	Action structurante 3 : Accompagner la transition systémique des exploitations agricoles de la région pour réduire la dépendance aux produits phytopharmaceutiques de synthèse et leurs impacts sur la santé et l'environnement	Massifier le transfert des pratiques économes en PPP éprouvées dans les groupes de fermes DEPHY et 30 000 vers le plus grand nombre d'agriculteurs : - accompagnements des agriculteurs via des collectifs - accompagnement à l'utilisation d'agroéquipements permettant de réduire ou supprimer les usages - actions de démonstrations et de communication - diffusion des leviers et pratiques dans les Bulletins de Santé du Végétal.	X									
				Consolider le réseau d'épidémiosurveillance végétale : - Assurer notamment une surveillance accrue des espèces potentiellement émergentes - Améliorer la connaissance sur la biologie des bio-agresseurs émergents	X									
				Développer une stratégie « Recherche et Innovation Ecophyto » régionale visant à transformer et reconcevoir les systèmes de production de la région par : - la production de connaissances sur les leviers de reconception des systèmes et l'évaluation de leur durabilité - l'étude des comportements et des organisations des différents acteurs										
				Définir des plans d'action et de transition territoriaux : - définir les territoires prioritaires en fonction des quantités de substances actives utilisées, des potentiels de réduction, de la mobilisation des acteurs, des enjeux sanitaires et environnementaux ou des projets de filières - examiner les alternatives, difficultés, verrous et leviers sur lesquels s'appuyer	X									
				Poursuivre un dialogue territorial entre les citoyens, riverains et/ou consommateurs et les agriculteurs pour instaurer un débat éclairé et apaisé et intégrer l'ensemble de la société à la transition agroécologique en cours.	X									
				Poursuivre l'accompagnement des collectivités territoriales pour adapter leurs pratiques dans les jardins, espaces végétalisés et espaces verts : promotion de la démarche « Plantons Local ».	X									
Mieux se nourrir	Agriculture	oui	Action structurante 4 : Structurer des filières adaptées au changement climatique	Structurer et adapter des filières agricoles et alimentaires, qu'elles soient existantes ou émergentes sur le territoire, y compris pour développer les protéines végétales.	X									
				Mener des études stratégiques en travaillant autour de 3 piliers : - Analyse des profils économiques des exploitations agricoles et identification de leurs modèles d'avenir (en termes de transmission, d'attractivité économique et touristique, d'emploi, de création de valeur ajoutée - coops, filières structurées etc...) - Analyse par filière des besoins à venir en termes de productions pour l'adaptation au changement climatique et business models à inciter pour répondre aux besoins du marché (outils intermédiaires de transformation, stockage, surgélation ; circuits courts ; marchés B2B ; autres circuits de distribution (plate-forme inter, MIN, export, etc.) - Établissement d'états de rapprochement sur les besoins en foncier pour répondre à ces enjeux en termes de surfaces, de modèles économiques viables, statuts juridiques adaptés pour rendre les projets crédibles et pérennes										
				Renforcer les instances de gouvernance des filières et notamment les Comités de filières existants	X									
				Consolider les circuits de distributions locaux (GMS, plateformes logistiques, magasins et marchés de producteurs) en veillant à la viabilité des modèles économiques										
				Promouvoir les produits locaux et les filières locales en développant les signes de qualité et d'origine et le label 100% Valeurs du SUD.	X									
				Préserver la vocation alimentaire des terres agricoles dans les documents de planification et d'urbanisme										
Mieux se déplacer	Mieux se déplacer	oui	Action structurante 1 : Adapter les infrastructures et réseaux de transport au changement climatique	Adapter le système de transport régional au changement climatique	X									
				Diagnostiquer la vulnérabilité des infrastructures et services de transport d'intérêt national et régional (étude Etat/Région pilotée par le CEREMA, en partenariat avec BRGM et les sociétés HydroClimat et GeographR et associant 16 gestionnaires d'infrastructures et de réseaux (aéroports, ports, SNCF, Départements, métropoles, CNR, DirMed...)	X									
				Apprécier la vulnérabilité des réseaux et infrastructures de transport dans la perspective de l'élaboration d'un plan d'adaptation régional multi-partenarial	X									
				Mobiliser les solutions fondées sur la nature (SFN) pour adapter les infrastructures linéaires au changement climatique et gérer les risques naturels	X									
				Lancer l'étude sur les risques et opportunités de transition associés à la décarbonation des transports (voyageurs et marchandises)	X									
Mieux se déplacer	Mieux se déplacer	oui	Action structurante 2 : Engager les 4 Services Express Régionaux Métropolitains et mettre en œuvre les Contrats Opérationnels de Mobilité	Conduire les démarches aboutissant à l'obtention du statut de Services Express Régionaux Métropolitains pour les 3 métropoles de la région : Aix Marseille Provence, Toulon Provence Méditerranée, Nice Côte d'Azur et pour l'aire métropolitaine du Grand Avignon	X	X								
				Coordonner les offres TER, autocars, TCU, vélo ...	X									
				Améliorer les services de transports collectifs et partagés et leur coordination	X									
				Mettre en œuvre les Contrats Opérationnels de Mobilité sur l'ensemble du territoire régional (promotion de l'autopartage, développement des véhicules intermédiaires...)	X									
				Développer une offre de transports collectifs favorisant un report modal de la voiture (TER, autocars, autobus)	X									
				Consolider et développer le maillage de la région par des lignes de cars à haut niveau de services, complémentaires au réseau ferroviaire (TER, Chemins de fer de Provence...)	X									
				Améliorer la régularité et la fiabilité des circulations (TER, autocars, autobus, réseaux de transports urbains)	X									

Mieux se déplacer	Mieux se déplacer	oui	Action structurante 3 : Développer une offre des transports collectifs adaptée aux enjeux des territoires	Aménager les Pôles d'Echanges Multimodaux afin de faciliter leur accès par tous les autres modes de transport (piétons, vélos, transports collectifs...)	X	X						
				Faciliter l'accès aux billets et services de transport à travers un canal de vente intégré et adopter progressivement l'open payment	X							
				Poursuivre et/ou mettre en œuvre des politiques tarifaires adaptées à l'attention des publics les plus précaires	X							
				Expérimenter des services de voitures intermédiaires en autopartage/libre-service	X							
				Accompagner le développement des navettes maritimes, connectées aux réseaux de transports urbains, tout en poursuivant les efforts de décarbonation des navires et de verdissement des ports (DSF DSFPTM-MED-05)	X							
Mieux se déplacer	Mieux se déplacer	oui	Action structurante 4 : Mettre en place des infrastructures et des services visant à développer les pratiques vélo et marche à pied	Promouvoir le vélo et la marche comme outils de mobilité du quotidien	X	X						
				Approuver, dans le cadre des PDM et PDMS, des Schémas Vélos dans toutes les communes de plus de 5000 habitants,	X							
				Planifier et réaliser des cheminements piétons dans tous les PDM et PDMS et favoriser la sécurité et le confort des piétons	X							
				Programmer et réaliser les aménagements cyclables, en priorisant : - les itinéraires vélos et les projets cyclables servant la mobilité du quotidien (desserte des équipements et pôles structurants : pôles d'échanges multimodaux, établissements scolaires, services publics...); résolvant les discontinuités ; permettant des liaisons inter-communales) - les stationnements vélos sécurisés (dans l'espace public, les bâtiments et les espaces privés, les entreprises, les établissements scolaires, Pôles d'Echanges Multimodaux, Parkings relais, aires de covoiturage ...)	X							
				Convertir des voiries existantes en aménagements cyclables ou piétons sécurisés (chemins secondaires / chemins ruraux).	X							
				Développer des services vélos de location, de prêt et de recharges électriques.	X							
				Accompagner la pratique des engins de déplacements motorisés (trottinettes, hoverboard...)	X							
				Impulser le changement de comportement auprès des habitants, des scolaires, des salariés, en communiquant sur les bienfaits du vélo et de la marche, en organisant des événements vélo type « fête du vélo », en renforçant l'apprentissage de la pratique du vélo (sécurité routière), en développant la culture vélo des élus locaux et les politiques de mobilités piétonnes...	X							
				Supprimer le stationnement des véhicules sur trottoirs	X							
Mieux se déplacer	Mieux se déplacer	oui	Action structurante 5 : Convertir la voirie existante en voies réservées pour transports en commun (VRTC) et pour covoiturage (VR+2) et adapter les conditions de circulation	Convertir et aménager des voies existantes en linéaires réservés pour les transports en commun et le covoiturage afin de développer : - le linéaire de VRTC de manière à réaliser de véritables itinéraires de VRTC pour un réseau plus fiable et plus robuste de lignes de TC - des lignes régulières de VR2+ sur corridors	X	X						
				Acculturer les automobilistes au partage de la voirie	X							
				Réduire les surfaces dédiées au stationnement en zones urbaines	X							
				Réduire les vitesses de circulations réglementaires sur l'ensemble du réseau routier, en particulier autour et au sein des métropoles et grandes agglomérations	X							
Mieux se déplacer	Mieux se déplacer	oui	Action structurante 6 : Mettre en place et développer des services et infrastructures de covoiturage	Accompagner les initiatives publiques ou privées et coordonner des services de covoiturage (cf. exemples : Métropoles Aix Marseille Provence, Nice Côte d'Azur, Département des Alpes Maritimes, Département des Hautes Alpes, Communauté agglomération Sophia-Antipolis...)	X	X						
				Promouvoir l'interopérabilité des services proposés entre les Autorités Organisatrices de Mobilités.	X							
				Créer de nouvelles aires de covoiturage multimodales et sécurisées	X							
				Créer de nouvelles lignes de covoiturage	X							
				Créer des outils facilitant la mise en relation conducteurs/passagers								
Mieux se déplacer	Mieux se déplacer	oui	Action structurante 7 : Engager les employeurs sur des paquets d'actions minimales pour la mobilité des salariés	Réduire les déplacements motorisés domicile/travail	X	X						
				Encourager et promouvoir la prise en charge des abonnements aux transports en commun à travers, si possible, la majoration de ces abonnements (> 50% pour le secteur privé / 75% pour le secteur public)	X							
				Inciter à la pratique du covoiturage : incitations, dispositifs internes et/ou mutualisés	X							
				Inciter à la pratique du vélo : stationnements sécurisés sur site...	X							
				Promouvoir les transports terrestres, en particulier le train, pour les déplacements professionnels dès lors qu'une alternative au transport aérien de moins de 4 h30 existe depuis et vers les aéroports de la région	X							
				Tester la semaine de 4 jours et faciliter le télétravail	X							
				Privilégier les motorisations décarbonées lors de l'acquisition de nouvelles flottes de véhicules	X							
				Installer des IRVE pour les véhicules des employés	X							
Mieux se déplacer	Mieux se déplacer	oui	Action structurante 8 : Aider à l'acquisition de voitures électriques et/ou à l'installation de recharges pour les véhicules électriques	Encourager l'évolution de la motorisation du parc de véhicules particuliers afin d'atteindre les objectifs fixés par les Lois d'Orientations des Mobilités et Climat et Résilience : -40% du renouvellement de la flotte à partir du 1er janvier 2027 -70% à partir du 1er janvier 2030	X	X						
				Mettre en place des aides à l'acquisition de voitures électriques en autopartage et promouvoir la conversion des véhicules vers des motorisations aux énergies décarbonées	X							
				Mettre en place des aides à l'acquisition de véhicules en autopartage électriques	X							

				Accélérer le déploiement des Installations de Recharge des Véhicules Electriques	X						
				Privilégier l'acquisition de véhicules électriques lors des renouvellements des flottes de véhicules des collectivités et établissements publics	X						
				Renforcer les critères environnementaux (motorisation bas carbone) intégrer le rétrofit dans les appels d'offres du transport routier de voyageurs	X						
Mieux se déplacer	Mieux transporter les biens	oui	Action structurante 1 : Adapter les infrastructures et réseaux de transport au changement climatique	Adapter le système de transport régional au changement climatique	X	X					
				Diagnostiquer la vulnérabilité des infrastructures et services de transport d'intérêt national et régional (étude Etat/Région pilotée par le CEREMA, en partenariat avec BRGM et les sociétés HydroClimat et GeographR et associant 16 gestionnaires d'infrastructures et de réseaux (aéroports de Marseille Provence, Toulon Hyères, Nice Côte d'Azur, Grand Port Maritime de Marseille, Port de Toulon Provence Méditerranée, Compagnie Nationale du Rhône, Port de Nice...)	X						
				Apprécier la vulnérabilité des réseaux et infrastructures de transport dans la perspective de l'élaboration d'un plan d'adaptation régional multi-partenarial	X						
				Mobiliser les solutions fondées sur la nature (SFN) pour adapter les infrastructures linéaires au changement climatique et gérer les risques naturels	X						
				Lancer l'étude sur les risques et opportunités de transition associés à la décarbonation des transports (voyageurs et marchandises)	X						
Mieux se déplacer	Mieux transporter les biens	oui	Action structurante 2 : Préparer et mettre en œuvre un pacte d'engagement pour le fret ferroviaire <i>La consolidation du fret ferroviaire et l'accroissement de sa part modale dans le volume global du transport de marchandises suppose de (re)négocier un pacte d'engagement. Celui-ci pourrait s'articuler autour de 2 volets : les infrastructures du fret ferroviaire, les services de fret ferroviaire</i>	Volet I – Les Infrastructures de fret ferroviaire : Doubler les capacités du transport combiné (stratégie national fret ferroviaire)	X	X					
				Volet I – Les Infrastructures de fret ferroviaire : Amorcer le transport de semi-remorques par rail	X						
				Volet I – Les Infrastructures de fret ferroviaire : Consolider le fret ferroviaire conventionnel	X						
				Volet I – Les Infrastructures de fret ferroviaire : Accompagner l'approvisionnement ferroviaire des métropoles : Marseille, Nice, Toulon	X						
				Volet II – Les Services de fret ferroviaire : Développer des trains complets par la gestion numérisée des capacités	X						
				Volet II – Les Services de fret ferroviaire : Optimiser l'usage des installations ferroviaires privées actives par la coopération entre industriels	X						
				Volet II – Les Services de fret ferroviaire : Mettre en place et fiabiliser des services de fret ferroviaire de proximité	X						
				Volet II – Les Services de fret ferroviaire : Sensibiliser les donneurs d'ordre du territoire, améliorer leur connaissance sur les points d'accès au réseau ferré et promouvoir des solutions logistiques décarbonée de bout en bout : mobilisation du réseau consulaire et des certificats d'économie d'énergies	X						
				Volet II – Les Services de fret ferroviaire : Expérimenter le lancement de nouveaux services ferroviaires	X						
				Volet II – Les Services de fret ferroviaire : Inscrire des sillons fret standardisés dans la trame horaire du réseau	X						
				Volet II – Les Services de fret ferroviaire : Décarboner les locomotives (GNV, hydrogène)	X						
Mieux se déplacer	Mieux transporter les biens	oui	Action structurante 3 : Développer les infrastructures de recharge et d'avitaillement pour les motorisations alternatives (électrique, GNV...)	Accélérer le déploiement des Installations de Recharge pour les Véhicules Electriques pour poids lourds, notamment au sein des hubs logistiques	X	X					
				Sécuriser une partie de l'espace public et adapter le stationnement à destination de la logistique urbaine	X						
				Valoriser le dispositif de Certificat d'Economie d'Energie, notamment afin de faciliter et favoriser le report modal,	X						
				Prolonger les programmes d'accompagnement financier (cf. E-Trans de l'ADEME, Prime Advenir...)	X						
				Encourager l'usage des carburants alternatifs	X						
				Mettre au point le poids lourds électrique	X						
				Poursuivre pour les poids lourds les expérimentations sur la motorisation à hydrogène	X						
				Réduire les pollutions atmosphériques liés au transport maritime notamment par le soutien aux initiatives locales de décarbonation (GNL, GNV, hydrogène, voile)	X						
				Expérimenter une solution de transport maritime vélique et définir les conditions de son déploiement	X						
				Réduire les apports atmosphériques de contaminants liés au transport maritime notamment par le soutien aux stratégies locales de décarbonation (GNL, GNV, hydrogène, voile)	X						
Mieux se déplacer	Mieux transporter les biens	oui	Action structurante 4 : Sensibiliser les donneurs d'ordre afin de les inciter au changement de pratiques (logistique, modes de transports, modalités de livraison...)	Réaliser des campagnes d'information et de formation auprès des donneurs d'ordre pour les inciter au changement de pratiques : décarbonation, report modal, ralentissement des délais...	X	X					
				Mettre en place un accompagnement individualisé avec des conseillers logistiques (par exemple au sein des CCI)	X						
				Sensibiliser et faire évoluer les comportements des opérateurs et commissionnaires de transport afin d'accroître, notamment, la prise en compte du fer et du fleuve dans les chaînes logistiques	X						
				Faire mieux connaître le Certificat d'Economie d'Energie afin de faciliter le report modal de marchandises pour les entreprises	X						
Mieux se	Mieux transporter les	oui	Action structurante 5 : Valoriser les modes de vie et de consommation plus sobres en	Promouvoir les modes de vie plus sobres en activités logistiques et les modes de consommation favorisant la location et la réparation : campagne de sensibilisation sur la "slow logistique" et la "slow consommation", (fresques, serious game, gaming...)	X	v					

Mieux produire	Mieux produire l'énergie	oui	Action structurante 2 : Concevoir des outils d'aide au développement des projets d'énergies renouvelables (cadastres, études de potentiel, mises en relation...)	Organiser et maintenir des instances sectorielles de mise en commun des retours d'expérience, des données, de la connaissance... sur les sujets énergétiques comme, par exemple, Methasynergie, le club agrivoltaïsme, le réseau PACAClimat...	X	X				X	X
				Consolider l'Observatoire Régional de l'Energie, du Climat et de l'Air comme outil de référence pour le suivi des politiques publiques régionales en matière d'énergie	X						
				Contribuer aux travaux nationaux qui pourraient être mis en place autour d'un observatoire national de l'éolien en mer (création de l'observatoire annoncée le 18/10/2024 par le Gouvernement suite au débat public « La mer en débat »)	X						
				Évaluer le potentiel et soutenir le développement de la thalassothérapie (DSF EMR-MED03)	X						
Mieux produire	Mieux produire l'énergie	oui	Action structurante 3 : Accroître la puissance installée par la prise de participation et/ou le soutien financier aux projets EnR et par le soutien et l'accompagnement des filières	Déployer une filière éolien flottant commercial compétitive, durable et structurée sur la façade, en intégrant la dimension biodiversité (DSF EMR-MED02)	X	X				X	
				Porter le besoin d'incitations fiscales (TVA réduites...) auprès du législateur et tenir compte des conditions climatiques différentes selon les régions dans le cadre des aides du fonds chaleur							
				Créer des modalités permettant de faire bénéficier aux communes limitrophes à un projet d'ENR de retombées fiscales permettant de faciliter l'acceptabilité							
				Octroyer des facilités aux collectivités produisant un effort d'installation d'ENR (ex : prioriser les aides aux projets établis dans les ZAER dans les dispositifs de soutien)							
				Favoriser les expérimentations réglementaires locales afin d'optimiser les délais et de faciliter le déploiement des projets d'EnR (ex : dérogation au non-cumul des aides...)							
				Elaborer une déclinaison des recommandations des guides réalisés par la DRAC, DREAL, DDTM et ABF sur un territoire test afin de planifier le développement du photovoltaïque en toitures et ombrières en site protégé	X						
				Porter le besoin de simplification du régime juridique de l'autoconsommation collective (ACC) auprès du législateur et continuer d'accompagner massivement les projets d'autoconsommation collective et d'autoconsommation individuelle	X						
				Faire évoluer les cadres d'intervention régionaux en matière d'énergie renouvelable (plan solaire, chaleur et froid, gaz renouvelable) pour les adapter aux nouvelles réalités de terrain	X						
Mieux produire	Mieux produire l'énergie	oui	Action structurante 4 : Déployer des mesures de communication et de mobilisation pour faciliter notamment l'acceptabilité sociales des énergies renouvelables	Capitaliser sur les retours d'expérience (positifs et négatifs) pour améliorer les projets d'énergies renouvelables en donnant plus de visibilité aux événements rassemblant services instructeurs et porteurs de projet EnR	X	X				X	
				Vatoriser les guides de recommandations et revues de projets réalisés par la DRAC, DREAL, DDTM et ABF	X						
				Afin d'améliorer la sensibilisation et la formation du public sur l'énergie (en particulier les jeunes et les seniors), de lutter contre la désinformation et améliorer l'aboutissement des projets : renforcer la communication sur les actions des collectivités locales & diffuser des publications sur le site de la DREAL et de l'ORECA utilisables par la presse sur les sujets énergie	X						
				Former les élus à la transition énergétique, avec un focus sur certaines filières EnR, intégrant des retours d'expérience d'autres élus, des visites de site, des parrainages d'élus...							
				Sensibiliser et former les agents des grands gestionnaires de patrimoine public (État et opérateurs, collectivités...) et privé aux enjeux et au montage de projets ENR, en particulier sur le photovoltaïque en autoconsommation							
				Associer dès l'amont de la conception d'un projet les gestionnaires d'espaces naturels et les associations de protection de l'environnement pour une plus grande acceptabilité des projets sur les enjeux paysage et biodiversité.							
Mieux produire	Mieux produire l'énergie	non	Autres actions	Analyser l'opportunité d'une ouverture aux autres énergies couvertes par le fonds chaleur de l'ADEME en s'appuyant sur les enseignements sur le sujet de la méthanisation							
Mieux consommer	Achat public durable	oui	Action structurante 1 : Développer des centrales d'achats responsables et durables	Développer des catalogues d'achats responsables (nouvelles offres ou offres existantes retravaillées ou mutualisées)	X						
				Créer une plateforme d'achat / vente des matériaux biosourcés	X						
				Déployer l'information sur la nouvelle "plateforme des achats durables" développée par le Commissariat Général du Développement Durable (tout public, public et privé)	X						
Mieux consommer	Achat public durable	oui	Action structurante 2 : Engager des mesures de communication, de sensibilisation et de pédagogie aux pratiques d'achat public durable pour les faire évoluer au sein des entreprises et des pouvoirs publics (Etat, collectivités dont agent/élu, etc.)	Accompagner le binôme élu/agent dans la conception de leurs besoins de façon durable en facilitant et en fluidifiant les échanges autour du cahier des charges ainsi que les entreprises à répondre aux marchés durables	X						
				Déployer via du mécénat de compétences, des agents en charge de sensibiliser et former les élus et agents sur les bonnes pratiques à avoir en matière d'achat durable	X						
				Simplifier et faciliter les règles des marchés publics et informer largement et de manière pragmatique sur les possibilités offertes par la réglementation	X						
Mieux consommer	Achat public durable	oui	Action structurante 3 : Inclure des critères liés à la favorisation de l'achat durable dans les achats (notamment alimentaires pour les	Créer une exception alimentaire visant à accorder une priorité aux produits alimentaires locaux dans les marchés publics	X						
				Accompagner les collectivités (élus, acheteurs, gestionnaires de restauration collective, cuisiniers) pour mieux faire respecter la loi EGALIM par une meilleure compréhension des enjeux et des moyens disponibles pour respecter la réglementation	X						

[illegible]

Mieux consommer	Economie circulaire et déchets	oui	Action structurante 3 : Développer les infrastructures nécessaires à la valorisation des déchets	Equipements : Créer des déchetteries de 2ème génération, des centres de tri, des centres de recyclage, des plateformes de compostage, des unités de méthanisation etc Equipements : Maintenir une attention forte sur la captation des emballages plastiques, destinés en priorité au recyclage Gouvernance : Assurer un pilotage partagé de la planification régionale en matière de gestion des déchets et d'économie circulaire (Etat/Région/Ademe), notamment en matière de stockage et de valorisation énergétique Gouvernance : Au travers des contrats d'objectifs déchets (Région) et des contrats d'objectifs territoriaux (ADEME) accompagner les EPCI dans leur stratégie notamment pour le déploiement d'unités de gestion des déchets Animation : Animer des collectifs de travail et de partage d'expérience pour faciliter le passage à l'action et lever les freins méthodologiques ou réglementaires, prévoir des temps d'information dédiés aux élus, notamment sur les sujets techniques	X				X		
Mieux consommer	Economie circulaire et déchets	oui	Action structurante 4 : Évaluer les progrès, mesurer les résultats, et partager les solutions	Facilitation : Soutenir le développement de l'Observatoire régional des déchets et de l'économie circulaire (ORD&EC), pour permettre au plus grand nombre d'accéder à de l'information pertinente et contrôlée et disposer d'indicateurs pertinents pour suivre ces politiques publiques et planification écologique Facilitation : Développer les outils d'observation pour permettre le suivi des matières recyclées sur le territoire, assurer le recensement et le suivi des transformateurs (déchets vers matières premières recyclées), proposer des enquêtes aux industriels pour identifier leurs besoins en matières premières recyclées Facilitation : Renforcer l'animation de l'écosystème régional autour de l'économie circulaire en établissant un bilan prospectif des pratiques industrielles et en confortant tout en l'améliorant, la Plateforme Régionale de l'Économie Circulaire (PRECI) au sein de cet écosystème	X				X		
Mieux consommer	Organiser le tourisme et les événements	oui	Action structurante 1 : Mettre en place les services nécessaires au développement de l'utilisation de transports collectifs et décarbonés dans le tourisme et les événements	Développer des offres de PASS transport par les AOM, à l'attention des clientèles excursionnistes et touristiques Reconduire le dispositif expérimental et l'amplifier en 2025 concernant la desserte nocturne du festival d'Avignon en TER. Déployer le dispositif régional « mille bornes », subventions visant à aider les professionnels du tourisme à acquérir des équipements de recharge électrique et d'accueil pour les vélos Favoriser l'intermodalité et les nouveaux services aux voyageurs dans les transports en commun (mobilité connectée, information voyageur etc.) Mettre en place des mesures d'acculturation et de communication autour des transports en commun et du vélo Développer de nouvelles offres de transport adaptées aux clientèles touristiques Coupler billetterie événementielle et transport afin d'inciter à l'usage d'alternatives à la voiture individuelle Mettre en place des services d'autopartage ou de mutualisation de flottes, de location ou de prêt de vélos Mettre en place des voiries cyclables et des infrastructures de stationnement pour vélos dans le cadre du schéma directeur vélo. Aider les professionnels du tourisme et de l'événementiel à la mise en place d'équipements vélo Mettre en place les infrastructures de covoiturage nécessaires (points de rencontre, lignes de covoiturage, plateforme de covoiturage...) Aider à l'acquisition de voitures électriques ou à l'installation de bornes de recharge privées avec des moyens complémentaires des aides nationales Accompagner la mobilité durable des publics et des équipes artistiques et sportives en lien avec la programmation événementielle	X						
Mieux consommer	Organiser le tourisme et les événements	oui	Action structurante 2 : Accompagner et outiller la transformation écologique et les nouveaux modèles touristiques et événementiels	Déployer au niveau régional un outil numérique de gestion des flux à l'attention des sites touristiques (collecte de data transport, météo, fréquentation et traitement, y compris intelligence artificielle, de ces datas Expérimenter un pacte régional de transition écologique pour le spectacle vivant : transition en scène doté d'un kit d'accompagnement pour outiller les acteurs culturels et les accompagner dans leur transition Aider et soutenir la transformation des modèles des manifestations pour en faire des événements écoresponsables (alimentation, déplacements, bâtiments, achats et matériel, lien au territoire, jauges, etc.) Développer des modèles de tourisme durable et plus sobre (écotourisme, slow tourisme...) Mettre en œuvre une gestion optimisée et raisonnée des flux pour le tourisme Soutenir les projets touristiques et événementiels exemplaires, "bio régénérants" Accompagner la réduction des effets du dérèglement climatique sur le tourisme et les événements Accompagner la transition écologique des professionnels Faire des JO 2030 un modèle d'économie durable	X						
Mieux consommer	Organiser le tourisme et les événements	oui	Action structurante 3 : Favoriser la réduction et la réutilisation des ressources	Elaborer une feuille de route « zéro déchet culturel » avec l'Etat, la Région et l'opérateur régional ARSUD : organisation de forums départementaux dans chaque territoire pour associer les acteurs culturels à la réduction et réutilisation des ressources Déployer de nouvelles pratiques pour une alimentation durable dans le secteur touristique et événementiel et notamment en structurant, facilitant et valorisant les circuits courts et écoresponsables dans le secteur touristique, événementiel et culturel Encourager les démarches de sobriété et d'emploi de matériaux locaux, seconde main, biosourcés ou géosourcés Soutenir et accompagner la gestion des déchets adaptée aux fonctionnements des acteurs touristiques et événementiels notamment la valorisation des déchets organiques, le tri à la source et la collecte sélective dans un objectif de réduction et de réutilisation Mutualiser le matériel entre les organisateurs d'événements Sensibiliser les touristes et les participants à des manifestations sur des pratiques plus sobres en eau	X						

Mieux consommer	Organiser le tourisme et les événements	oui	Action structurante 4 : Développer la connaissance et le suivi des impacts environnementaux du tourisme et de l'événementiel et adapter la promotion touristique pour réduire les impacts	Lancer une nouvelle campagne de communication Provence-Alpes-Côte d'Azur visant à renforcer l'image du territoire en matière de tourisme durable sur les marchés européens, mettant en lumière les moyens de transport en commun et les pass tourisme, en collaboration avec le Comité Régional de Tourisme et la direction des transports de la Région	X																
				Dresser les bases d'un calculateur du bilan carbone de l'activité touristique, sur la base de l'expérience de l'ADEME	X																
				Réaliser un bilan carbone de l'activité touristique : mettre en place un calculateur des émissions de GES du secteur du tourisme au niveau régional puis infra régional																	
				Mettre en place un observatoire du tourisme durable : émissions de CO2, consommation d'eau, consommation des ressources énergétiques, produits écolabellisés, déchets																	
				Développer des outils communs de mesure et des bilans quantitatifs et environnementaux pour toute manifestation en s'appuyant sur ceux qui existent déjà et en les systématisant à l'échelle régionale																	
				Accentuer la promotion sur les marchés de proximité, nationaux et européens et limiter sensiblement celle sur les marchés lointains																	
				Faire connaître plus largement auprès du grand public l'offre et les circuits touristiques permettant de valoriser l'origine et la transformation de produits locaux (ex : oenotourisme, vente à la ferme...)																	
Préserver et valoriser nos écosystèmes	Mieux préserver et gérer la forêt	oui	Action structurante 1 : Contribuer au renouvellement forestier durable	Intensifier l'animation auprès des propriétaires publics et privés pour la remontée de projets sylvicoles (régénération, amélioration peuplements, reboisement, adaptation au changement climatique, y compris des peuplements de protection) avec un focus en forêt privée	X	X															
				Former, informer, accompagner et conseiller les propriétaires, exploitants et gestionnaires à la gestion forestière : SRGS, réglementation en forêt, biodiversité, DFCI, adaptation au changement climatique...	X																
				Poursuivre le suivi et la mise en place d'expérimentations autour des espèces (faune)/ essences(flore) et du changement climatique y compris les solutions fondées sur la Nature (SFN)	X																
				Augmenter la couverture de forêts sous DGD (Document de Gestion Durable) en favorisant le regroupement des propriétaires ou l'animation foncière (aménagement foncier agricole et forestier (AFAF), soutien aux acquisitions) en vue de créer des unités fonctionnelles de gestion																	
Préserver et valoriser nos écosystèmes	Mieux préserver et gérer la forêt	oui	Action structurante 2 : Assurer la prévention et la défense des forêts contre les incendies	Accompagner la restauration de l'équilibre forêt-gibier en organisant régulièrement une concertation entre les forestiers et les chasseurs à l'échelle du territoire pour informer sur l'état de la population (partage des constats, définition d'actions communes...)		X															
				Développer des expérimentations et formaliser des retours d'expériences sur l'efficacité des différentes méthodes de réduction de combustible et d'entretien des milieux ouverts en termes d'efficacité et d'impact sur le comportement du feu et d'impact sur les autres enjeux (ex : biodiversité, régénération naturelle)	X																
				Augmenter le taux de réalisation des Obligations Légales de Débroussaillage par l'appropriation territoriale de la réglementation	X																
				Élaborer les plans de massifs adaptés au changement climatique dans les zones d'arrière-pays nouvellement concernées et actualiser les plans de massifs déjà existants	X																
				Mettre en œuvre les plans de massifs en renforçant et en facilitant le financement des équipements DFCI, en structurant la maîtrise d'ouvrage DFCI et en sécurisant juridiquement le foncier (servitudes)	X																
				Conclure un pacte territorial prévention et sensibilisation avec les décideurs, élus, résidents pour concilier les enjeux, proposer des actions et prévoir l'évaluation de la mise en œuvre de ce pacte																	
				Faire un audit bilan des moyens de lutte des SDIS pour permettre leur adéquation avec la stratégie de DFCI régionale																	
Développer la valeur du sauvé qui prene en compte la diversité des préjudices (sociaux, économiques, écologiques – dont carbone) pour évaluer qualitativement et quantitativement les impacts carbonés et écologiques des incendies																					
Préserver et valoriser nos écosystèmes	Mieux préserver et gérer la forêt	oui	Action structurante 3 : Optimiser durablement la récolte forestière et la transformation des bois	Développer les études de mobilisation (schéma de desserte...) et les équipements et travaux dans les massifs (dessertes, places de dépôts, favoriser les chantiers câble/ câble de transport, accès voirie entretien des BDS)	X	X															
				Diversifier les débouchés en encourageant le bois d'œuvre et la valorisation des essences locales (Pins, Cèdre, Mélèzes en s'appuyant notamment sur la marque de certification Bois des Alpes)	X																
				Faciliter la disponibilité des bois locaux dans la construction	X																
				Développer de nouveaux usages innovants du bois et des essences locales	X																
				Animer et renforcer l'accompagnement des entreprises de la filière	X																
				Créer du lien entre les maillons de la filière	X																
				Veiller à l'exécution des PSG obligatoires et inciter à l'exécution des PSG non obligatoires (écoconditions dans le cadre d'intervention, aides EPCL...)																	
				Favoriser la mobilisation raisonnée du bois par des coupes groupées que ce soit en forêt publique comme en forêt privée																	
				Renforcer les investissements forestiers en développant de façon (inter)régionale la mise en œuvre de paiements pour services environnementaux (PSE) permettant de valoriser les aménités forestières correspondant à nos différentes configurations (méditerranéenne et alpine)																	
				Développer les communications grand public pour rendre plus acceptable socialement les coupes et valoriser l'image de la filière																	
				Développer les communications pour susciter des vocations pour les métiers de la forêt																	
				Développer la première transformation (scierie)																	
				Préserver et	Mieux								Action structurante 4 : Développer les outils	Capitaliser et mobiliser les différents acteurs à travers l'ORFB, afin de centraliser et d'optimiser le partage d'informations pour appréhender les transformations à venir de la filière forêt-bois régionale	X						
														Animer un observatoire économique, emploi, formation de la filière forêt-bois	X						

valoriser nos écosystèmes	préserver et gérer la forêt	oui	pour honorer les enjeux de la planification écologique pour la filière forêt-bois de Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Adopter une comptabilité écologique et carbone permettant d'appréhender les impacts des politiques publiques forêt-bois régionales pour renforcer celles bénéfiques au climat et à la biodiversité							
				Évaluer les projections des disponibilités en bois et des stocks et flux de carbone du secteur forestier régional							
				Développer les outils de cartographie (dont la technologie LIDAR) de la forêt publique et privée en capitalisant sur la donnée (ressource, desserte, DFCI/OLD, biodiversité, déperissement, évolution du changement climatique...) afin d'avoir un suivi territorialisé des enjeux et une stratégie de planification écologique							
Préserver et valoriser nos écosystèmes	Eau et milieux aquatiques	oui	Action structurante 1 : Assurer la sobriété dans tous les usages et innover pour une gestion sobre, résiliente et circulaire de l'eau	Mesurer les prélèvements et réduire les fuites : -Maîtriser et suivre les consommations d'eau dans les bâtiments publics -Travailler avec les foreurs pour obtenir une déclaration de leurs activités et piloter avec des compteurs télérelevés/compteurs au réel et renforcer les contrôles et le suivi -Détecter les fuites de réseau d'eau (potable) et réduire les fuites les plus significatives identifiées comme points noirs (Plan Eau) avec plus de 50% de perte							
				Développer la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) : -S'appuyer sur l'étude régionale d'analyse du potentiel de réutilisation des eaux usées traitées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (étude Société du canal de Provence – Aix Marseille Université en cours de finalisation) ; -Initier des réseaux d'acteurs REUT -Réaliser localement les études de faisabilité de réutilisation des eaux usées traitées en sortie des stations d'épuration, et ce, prioritairement sur le littoral -Réaliser les travaux d'équipement REUT des stations d'épuration si l'étude de faisabilité a démontré un bon potentiel en termes de substitution de prélèvements sur une ressource locale en tension et la viabilité des investissements -Recenser et suivre la mise en place des projets de réutilisation des eaux usées traitées figurant dans les plans de sobriété hydrique (PSH)						X	
				Inciter tous les usagers à la sobriété : - Informer, communiquer et sensibiliser le grand public sur l'origine de la ressource et la nécessaire sobriété vis-à-vis des usages de l'eau - Faire une campagne de sensibilisation pour encourager les touristes à limiter leur utilisation de l'eau - Accompagner et inciter les acteurs économiques dans une utilisation raisonnée de la ressource en eau notamment inciter à un usage raisonné de l'eau dans les ports (par exemple en réutilisant l'eau de nettoyage)							
				Développer la recherche et l'innovation sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la gestion de l'eau, afin de franchir des paliers d'innovation							
Préserver et valoriser nos écosystèmes	Eau et milieux aquatiques	oui	Action structurante 2 : Moderniser les réseaux et développer les pratiques sobres en eau avec les agriculteurs	Adapter et développer la résilience des filières agricoles régionales face aux impacts du changement climatique : -Diagnostiquer les pratiques agricoles ou les types de cultures fortement consommatrices en eau pour faire évoluer les usages -Expérimenter et développer les cultures moins consommatrices d'eau et adaptées à la chaleur et la sécheresse -Adapter le calendrier des assolements et les variétés							
				Moderniser l'hydraulique agricole : -Améliorer la connaissance du patrimoine hydraulique agricole pour orienter et/ou hiérarchiser les actions en faveur de la sobriété en eau en tenant compte de la complexité des périmètres -Accélérer les travaux de régulation et de résorption des fuites des infrastructures hydrauliques existantes -Moderniser, instrumenter, rénover les réseaux d'hydrauliques agricoles traditionnels ou non, et faire évoluer les modes d'irrigation (aspersion, goutte à goutte) si nécessaire.	X						
				Développer la substitution vers des ressources moins fragiles et étudier les solutions de ralentissement du cycle de l'eau / stockage d'eau (sols, nappes phréatiques, ouvrages) de l'échelle de la ferme au bassin versant dans le cadre des PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau)							
				Préserver les surfaces agricoles équipées à l'irrigation en déclinaison des orientations du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) et atteindre zéro perte de surface agricole irriguée			X	X			
				Assurer une organisation de l'irrigation et une gouvernance efficaces : - Renforcer la structuration des organisations collectives d'irrigation pour assurer une capacité d'ingénierie, capacité financière à même de porter des projets collectifs robustes - Assurer une bonne représentation des acteurs agricoles dans les instances de concertation/gouvernance (ex : Agora) afin d'avoir une vision collective et partagée de la stratégie et des actions à mener en matière de partage de l'eau.	X						
				Rechercher un équilibre du modèle économique de l'irrigation : - Travailler sur des tarifications de l'eau qui concilie soutenabilité pour les exploitations agricoles, moyens financiers pour entretenir le patrimoine hydraulique et incitation à la sobriété - Conforter la complémentarité des interventions des financeurs publics et en particulier solliciter au niveau national la possibilité de mobiliser les financements FEADER pour soutenir les projets multi-usages							
				Innover et expérimenter en combinant nouvelles pratiques agricoles et besoin en eau et en prenant en compte la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques							
Préserver et valoriser nos écosystèmes	Eau et milieux aquatiques	oui	Action structurante 3 : Restaurer le bon fonctionnement des rivières et des milieux aquatiques	Restaurer le grand cycle de l'eau -Restaurer les espaces de bon fonctionnement des cours d'eau -Préserver et restaurer la fonctionnalité des zones humides -Recréer de la continuité piscicole et sédimentaire -Restaurer le transport solide -Restaurer des ripisylves fonctionnelles -Favoriser les pratiques permettant l'infiltration de l'eau dans les sols : désimperméabilisation, travail du sol...							X
				limiter l'imperméabilisation de nouvelles surfaces Lutter contre les pollutions des milieux aquatiques							

Préserver et valoriser nos écosystèmes	Eau et milieux aquatiques	oui	Action structurante 4 : Préserver la ressource en eau dans une logique de solidarité entre les usages	Planifier les objectifs par territoire : -Réaliser ou actualiser les études d'évaluation des volumes prélevables globaux (EVPG) qui sont un prérequis indispensable à la mise en place d'un PTGE. -Constituer un comité des partenaires des EVPG qui préfigurerait le Comité de pilotage du projet de territoire pour la gestion de l'eau ; -Promouvoir les PTGE à l'échelle régionale et accompagner leur mise en place (soutien technique et financier)		X						
				Renforcer la gouvernance de la gestion de l'eau : -S'appuyer sur l'AGORA comme instance de gouvernance partagée de l'eau à l'échelle régionale -Mettre en œuvre la feuille de route partenariale de la mission d'animation sur l'eau	X (tirez 1)							
Préserver et valoriser nos écosystèmes	Mer	oui	Action structurante 1 : Accompagner l'adaptation des littoraux à l'évolution des risques côtiers	Intégrer les enjeux liés aux risques côtiers dans les documents d'urbanisme (SRADDET, SCOT, PLU) via des ateliers de sensibilisation menés en collaboration avec le Service Planification Régionale et Territoriale et la réalisation d'un guide méthodologique pour la recomposition spatiale	X							
				Mener l'action de limitation de l'artificialisation du littoral et des petits fonds côtiers dans le cadre du Document Stratégique de Façade (DSF)								
				Accompagner les communes pour la réalisation des cartes d'exposition au recul du trait de côte afin de déterminer l'évolution du trait de côte à l'horizon +30 ans et +100 ans								
				Soutenir l'élaboration de Stratégies Locales de Gestion Intégrée du Trait de Côte par la Planification à court, moyen et long terme d'actions relevant des problématiques d'érosion, de submersion marine et d'ennoisement								
				Refondre la plateforme web « Mon Littoral », outil permettant la bancarisation et la diffusion de données et connaissances (études, REX, topographie, bathymétrie, newsletters, d'actualités, etc.)								
				Déployer largement la Charte « Plages de caractère en Méditerranée » auprès des communes pour qu'elles s'engagent à maintenir les banquettes de Posidonie sur leurs plages (lutte contre l'érosion) et à employer des méthodes douces pour le nettoyage de plages								
				Soutenir les projets de Solutions Fondées sur la Nature (SFN) permettant de prévenir les phénomènes de recul du trait de côte et les risques de submersion marine (reconstitution de cordons dunaires, démantèlement d'ouvrages, plantations, banquettes de posidonies, etc.)								
Préserver et valoriser nos écosystèmes	Mer	oui	Action structurante 2 : Préserver et restaurer les espaces des habitats naturels prioritaires marins des interfaces terre/mer afin d'augmenter les puits de carbone naturels	Mettre en œuvre la Stratégie méditerranéenne de gestion des mouillages des navires petite et grande plaisance : - Soutenir les projets d'aménagement écologique des plans d'eau, afin de garantir la sobriété et la durabilité des activités nautiques sur notre littoral - Rationaliser la fréquentation des sites sur le territoire - Réduire les incidences sur l'environnement, en intervenant prioritairement sur les projets de zones de mouillages organisés / Zones de Mouillage et d'Equipements Légers (ZMEL petite et grande plaisance), les coffres de mouillages (navires de croisière de moyen tonnage), la mise en place de mouillages écologiques sur les sites de plongée	X							
				Appuyer le développement des Aires marines protégées (AMP) et zones de protection forte pour prévenir la perte d'habitats, permettre le rétablissement d'écosystèmes sains, pérenniser les activités socio-économiques qui en dépendent (pêche, tourisme...) et préserver les paysages littoraux et maritimes : - Renforcer les moyens de surveillance des plans d'eau et de sensibilisation des usagers de la mer (Garde régionale marine, appel à projets ciblés pour le déploiement d'outil technologique de surveillance, déploiement de campagnes de sensibilisation ciblées sur les professionnels du nautisme et des plaisanciers...) - Pérenniser la Garde régionale marine - Créer une Réserve Naturelle Régionale (RNR) marine d'ici à 2027	X							
Préserver et valoriser nos écosystèmes	Mer	oui	Action structurante 3 : Accompagner le nautisme vers la sobriété	Soutenir la modernisation des ports de plaisance en tant qu'enjeu pour la transition écologique et énergétique du territoire	X							
				Soutenir la création et à la modernisation de bases nautiques en vue d'une amélioration de leurs performances énergétiques	X							
				Soutenir les acteurs principaux pour un nautisme durable en région au travers du développement de conventions de partenariats (action sur la modernisation des ports de plaisance ; développement des industries nautiques et animation de la filière ; promotion des métiers de la mer, l'emploi et la formation ; soutien du modèle du secours en mer basé sur le bénévolat ; facilitation de la mise en cohérence des offres nautiques à l'échelle des communes	X							
				Faire des économies d'énergie et d'eau dans les ports de plaisance : - Encourager la sobriété auprès des plongeurs et plaisanciers - Financer la réalisation d'études et travaux pour améliorer les performances sur la gestion de l'eau et de l'énergie dans les ports de plaisance (intervenir sur les comportements et les investissements pour réduire la consommation d'eau et d'énergies et utiliser d'autres sources renouvelables le cas échéant)	X							
Préserver et valoriser nos écosystèmes	Mer	oui	Action structurante 4 : Améliorer la gestion de la fréquentation des espaces littoraux	Piloter l'accès à tous les sites sensibles dans un outil unique afin de planifier et réguler la fréquentation	X							
				Mettre en place des dispositifs de gestion des pressions sur les espaces naturels (jauge, contingentement, restriction d'accès, fermeture temporaire, etc.)	X							
				Accompagner le déploiement des mobilités décarbonées (à terre et en mer)	X							
				Réguler les flux touristiques sur les sites sensibles, très fréquentés, emblématiques, ou à fort potentiel de développement, avec des outils numériques de pilotage des flux touristiques	X							
				Tendre vers une meilleure gestion de la fonction touristique des communes littorales	X							
				Mettre en place des systèmes d'alerte pour les des touristes quand un site est surchargé (Waze)	X							
				Répertoire et valoriser les sites moins connus ou méconnus sur le littoral de la région en créant des outils de communication destinés aux habitants de la région et aux touristes afin de les inciter à se rendre sur d'autres sites où ils pourront avoir une expérience plus satisfaisante par de meilleurs conditions d'accueil	X							
				Déployer des campagnes de de marketing sur les réseaux sociaux des sites les plus sensibles montrant la réalité des sites quand ils sont surchargés et les impacts sur le site et la biodiversité	X							

Préserver et valoriser nos écosystèmes	Mer	oui	Action structurante 5 : Soutenir une pêche et une aquaculture durables	Lancer le projet de création d'un itinéraire patrimoine maritime et littoral proposé par le Parlement de la mer visant à réorganiser les flux touristiques (sites industriels, gastronomiques, patrimoniaux...)	X						
				Développer la transformation des produits : - Valoriser des poissons moins demandés et avoir accès à un produit qui se conserve plus longtemps et donc plus facilement commercialisable. - Favoriser la valorisation des produits locaux : filetage, fumage, congélation, stérilisation (bocaux) afin de permettre au producteur de valoriser toute sa pêche, voire de toucher une clientèle qui n'a pas l'habitude de cuisiner du poisson frais entier - Expérimenter et organiser la transformation des produits de la mer (développer des nouvelles filières de production et de transformation : truites, thon rouge, spiruline, crabe bleu, ...) - Faciliter l'accès à une alimentation locale et durable pour tous grâce à la mise en place de plateformes de collecte de produits locaux directement en provenance des producteurs et rediriger les aides vers les producteurs locaux (cf feuille de route « Alimentation »)	X						
				Améliorer la commercialisation des produits de la pêche en circuits courts en valorisant la pêche locale auprès des consommateurs : - Aider les consommateurs à faire leurs choix (origine des produits pêchés et la notion de "local", valorisation des poissons méconnus vendus à des prix relativement faibles : saupes, barracudas, maquereaux.... - Accompagner la diversification des circuits de distribution courts (accessibilité aux sites de ventes à quai, élargissement des horaires de vente, produits en précommande via un site de vente en ligne et la livraison en points relais ou à domicile) ... (cf feuille de route alimentation)	X						
				Améliorer la communication et l'information auprès des consommateurs pour sensibiliser et rendre visibles les pratiques en région - Développer la visibilité de l'offre de poissons pêchés localement, renforcer la traçabilité communiquer sur la qualité des produits de la mer - Inciter à la consommation de poissons issus de la pêche locale et des produits de l'aquaculture durable (connaissance des espèces, des périodes et des saisons de consommation, des recettes qui permettraient de consommer plus régulièrement des produits issus de la pêche et de l'aquaculture locales) - Communiquer auprès du grand public mais aussi des revendeurs et restaurateurs quant à l'existence de circuits courts et de sites de débarquement à répertorier. (cf feuille de route « Alimentation »)	X						
				Valoriser le Certificat Pêche aquaculture 100% valeurs du Sud mis en place en 2019	X						
				Préserver les ressources halieutiques par le développement des aires marines protégées et zones de protection forte (cf action 3)	X						
				Décarboner les navires de pêche, notamment les navires petits métiers (motorisation hybrides/ électrique / Hydrogène)	X						
				Favoriser le développement de l'aquaculture (conchyliculture, pisciculture...)	X						
Préserver et valoriser nos écosystèmes	Biodiversité	oui	Action structurante 1 : Renforcer les connaissances scientifiques sur la biodiversité et combler les lacunes sur les milieux, les espèces et les pressions	Pérenniser les outils et les dispositifs existants pour l'acquisition, l'accès, le partage et l'appropriation des connaissances (observatoire régional de la biodiversité, système d'information régional de la nature et des paysages, SILENE, programmes en cours d'acquisition des connaissances naturalistes) afin de permettre la production d'indicateurs pour le suivi et l'évaluation des politiques menées, ainsi que la mise à jour de l'indice « région vivante » (IRV) et la publication « Etat de la nature » (Observatoire régional de la biodiversité)							
				Définir des plans d'actions régionaux en faveur de l'amélioration des connaissances naturalistes - Finaliser l'élaboration de la stratégie régionale d'acquisition des connaissances pour différentes espèces et milieux identifiés comme prioritaires afin de combler ou mettre à jour les connaissances - Poursuivre la « pression » d'inventaire sur tout le territoire régional (mise à jour des listes rouges régionales d'espèces de plus de 10 ans et les nouvelles LRR, la mise à jour des ZNIEFF mais également les actions d'acquisition de connaissances sur les lacunes identifiées en termes d'espèces ou de milieux)							
				Renforcer et démultiplier le dispositif « Atlas de la biodiversité » porté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et animé en région par l'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement (ARBE).							
				Évaluer et cartographier les ressources naturelles des territoires et les services rendus par les milieux (humides, forestiers, montagnards, marins et littoraux)	X						
				Développer une méthodologie d'évaluation des services écosystémiques reproductible à l'échelle de tous les territoires. Expérimenter et financer à l'échelle intercommunale et/ou communale la méthodologie développée sur quatre territoires d'expérimentation	X						
				Créer un observatoire des sols pour centraliser les données relatives à l'évolution de la santé et de la qualité des sols	X						
				Adopter avec l'ensemble des acteurs concernés un protocole homogène sur l'évolution des sols couvrant les différents types de paysages de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur	X						
				Réaliser une étude globale systémique sur les sols de la région et leurs fonctionnalités. Créer des indicateurs de suivi	X						
				Identifier et hiérarchiser les « points noirs » (au sens de la SNB) et les habitats dégradés	X						
				La Région doit, avec les pilotes les partenaires du territoire, identifier les points noirs prioritaires selon une méthodologie nationale (CEREMA), réaliser une standardisation et classification de ces points noirs et évaluer le coût de leur résorption	X						
				Mettre en œuvre la stratégie des aires protégées et atteindre 10% du territoire régional terrestre en protection forte.	X						
				Soutenir la mise en œuvre des plans nationaux et régionaux existants (près de 25 en région) ainsi que les réseaux de conservation tel que les réseaux Flore Sentinelle et RESEDA Flore pour la mise en œuvre des diverses stratégies de conservation et plan d'actions.							
				Préserver et restaurer les habitats naturels prioritaires de l'interface terre-mer : zones humides, lagunes, milieux dunaires, garrigues littorales, herbiers de posidonie et fonds côtiers dégradés (en lien avec la feuille de route « Mer »)							
				Mettre en œuvre la stratégie régionale espèces exotiques envahissantes : - Partir des plans de lutte existants et les décliner pour les EEE présentes sur le territoire (les identifier en amont) et créer un guide régional avec ces éléments. - Sensibiliser les élus et collectivités en priorité (les gestionnaires dans un second temps) avec des supports adaptés et des formations orientées pour avoir un impact sur la planification. Accompagner l'appropriation de ce guide par les acteurs. - Disposer de relais de l'information (notamment dans les collectivités) pour diffuser les guides							
				Mettre à jour l'identification des trames vertes et bleues régionales et identifier les nouvelles trames écologiques, brunes (sols), noires (nocturnes), blanches (bruits), de vieux bois et aériennes, stratégiques dans les capacités de déplacement des espèces pour s'adapter au changement climatique							

Préserver et valoriser nos écosystèmes	Biodiversité	oui	Action structurante 2 : Renforcer la protection et la restauration des milieux et des espèces	Elaborer et mettre en œuvre les plans régionaux et nationaux d'action en faveur des espèces menacées à partir des informations disponibles suite à l'acquisition de nouvelles données, et établir une liste d'espèces nécessitant un plan régional voire national d'action et engager les travaux d'élaboration des plans correspondants avec l'ensemble des partenaires compétents Renforcer les moyens de surveillance et de contrôle et l'information de la police et de la justice Créer un réseau de gardes pour tous les types de gestionnaires (GEN) qui comprend les différentes polices : gardes champêtres, police municipale, gendarmerie, OFB, ONF mais aussi agents de terrain des espaces naturels protégés/gérés, agents commissionnés et assermentés afin de permettre de partager les expériences de mutualiser les solutions relatives à la prévention et/ou l'application de la réglementation Structurer un réseau régional "Une seule santé" et définir sa gouvernance, son animation, ses moyens et ses objectifs Développer les démarches « Atlas de la biodiversité communale » dans les communes, les intercommunalités et autres regroupements de collectivités (parcs naturels...) Poursuivre les SNC (sites naturels de compensation) et les faire évoluer en SNCRR (site naturels de compensation, de restauration et de renaturation) Lancer le SNCRR Fos-Berre Poursuivre les zones de protection dont Zones de Protection Forte (ZPF) Lancer le PNA mares temporaires du Var Développer le mécénat en faveur de la biodiversité	X							X
Préserver et valoriser nos écosystèmes	Biodiversité	oui	Action structurante 3 : Mobiliser et former les publics pour un plus fort engagement en faveur de la préservation de la biodiversité	Animer un groupe régional de mobilisation des acteurs de la transition écologique : - Pérenniser le réseau d'acteurs GRMAT et animer les groupes de travail multi acteurs thématiques. - Renforcer les outils support du réseau (structurer un espace ressources (outils, méthodes...)) organiser des retours d'expérience ; élaborer un panorama des publics cibles, des outils, des méthodes, des formats des programmes d'actions et des supports ; - Accompagner la montée en compétences : mutualiser les savoir-faire et les outils pédagogiques. Elaborer des stratégies de mobilisation des acteurs-clés par territoire pour une meilleure prise en compte de la nature : - Coconstruire avec les parties prenantes du territoire concerné une stratégie de mobilisation des acteurs en s'appuyant sur les enjeux et objectifs du territoire régional. - Identifier les publics cibles prioritaires et les objectifs opérationnels. - Travailler les outils et les messages de communication spécifiques à chaque cible. - Mettre en œuvre la stratégie d'engagement avec la collectivité (commune, intercommunalité...) et la positionner dans un rôle d'ambassadrice auprès de ses pairs. - Organiser des rencontres dédiées-visite de sites pilotes Intégrer des modules biodiversité dans les processus de formation initiale et continue des élus et des professionnels publics et privés de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'économie, de l'insertion par l'activité économique, du tourisme, du sport, des loisirs et de la santé Développer les dispositifs pédagogiques à destination des scolaires et créer une continuité pédagogique de la primaire aux formations professionnelles et universitaires - Former le corps enseignant - Identifier et diffuser des dispositifs existants en matière de biodiversité à destination du corps enseignants et des élèves. - Faire valoriser par le rectorat le rôle de l'enseignant référent biodiversité - Coconstruire des contenus pédagogiques en lien avec les professionnels de l'EEDD (Education à l'Environnement) pour la montée en compétences du corps enseignant et/ou la réalisation de projets pédagogique. - Développer les Aires Educatives en région tous niveaux confondus	X							X
Préserver et valoriser nos écosystèmes	Biodiversité	oui	Action structurante 4 : Renforcer la gouvernance de la biodiversité et mettre en cohérence les politiques publiques	Renforcer la gouvernance de la biodiversité : - Définir et mettre en œuvre l'animation et le pilotage de la SRB - Renforcer les instances de gouvernance de la biodiversité, notamment le Comité régional pour la biodiversité - Elaborer un dispositif de suivi et d'évaluation performants de la SRB Mettre en cohérence les politiques publiques au regard de la biodiversité et assurer la bonne prise en compte des actions de la SRB dans les feuilles de route thématiques de la planification écologique correspondantes Intégrer les enjeux, objectifs et actions de la SRB pertinents dans les stratégies régionales correspondantes : SRADDET, SRDEII, SRDT, SDAGE notamment	X							X
Préserver et valoriser nos écosystèmes	Biodiversité	oui	Action structurante 5 : Assurer les financements diversifiés et durables en faveur de la préservation de la biodiversité	Mobiliser les financements européens : - Elaborer un projet LIFE (ou autre Fonds pertinent) pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale pour la biodiversité de Provence-Alpes-Côte d'Azur. - Animer et accompagner sur le territoire régional l'émergence de projets dans le cadre des différents fonds européens (FEDER, FEADER, INTERREG, LIFE...). Diversifier les sources de financements : - Mettre à disposition et/ou financer l'ingénierie pour accompagner la mise en place et la structuration de projets portés par des organisations et intégrant les enjeux de biodiversité - Valoriser le label bas-carbone - Mener une réflexion sur l'instauration de paiements pour services environnementaux (PSE) ; - Développer des animations particulières avec des Fondations pour enrichir les sources de financements vers la nature Mettre en cohérence les financements et la préservation de la biodiversité : - Renforcer l'éco-conditionnalité dans les critères des organismes financeurs (publics et privés) autour des services écosystémiques et des impacts sur la biodiversité	X							X
Préserver et valoriser nos écosystèmes	Biodiversité	non	Autres actions transversales, validées dans la SRB : Pour la biodiversité pour la forêt	Développer et soutenir les programmes d'acquisition des connaissances sur la biodiversité forestière et sur les impacts de la DFCI sur cette biodiversité Concilier les travaux DFCI et la prise en compte de la biodiversité Pérenniser et déployer les expérimentations d'adaptation au changement climatique en forêt en mobilisant les solutions fondées sur la nature								

			Autres actions transversales, validées dans la SRB : Pour la biodiversité pour la mer	Préserver et restaurer les habitats naturels prioritaires de l'interface terre-mer : les zones humides, lagunes, milieux dunaires, garrigues littorales, herbiers de posidonies et fonds côtiers dégradés							
Préserver et valoriser nos écosystèmes	Biodiversité	non	Autres actions transversales, validées dans la SRB : Pour la biodiversité pour l'eau et les milieux aquatiques	Étudier l'impact de la restitution de l'économie d'eau sur les milieux							
				Transcrire dans les documents de planification urbaine un zonage adapté à la préservation des trames bleues, turquoises et des espaces de bon fonctionnement							
				Faire respecter les débits minimums biologiques (DMB), qui sont supérieurs aux débits réservés							
				Restaurer et déployer les trames bleues et turquoises ainsi que les espaces de bon fonctionnement							
				Organiser des retours d'expérience des acteurs sur des projets de conservation et de mise en valeur de la biodiversité							
Préserver et valoriser nos écosystèmes	Biodiversité	non	Autres actions transversales, validées dans la SRB : Pour la biodiversité pour l'agriculture	Accompagner les agriculteurs dans le développement de pratiques agroécologiques vertueuses en matière de biodiversité et adaptées au climat régional pour sortir de la dépendance aux engrais chimiques							
				Soutenir, renforcer et entretenir les infrastructures agroécologiques sur le long terme et planter des plantes nectarifères et pollinifères dans l'ensemble des infrastructures agroécologiques							
Préserver et valoriser nos écosystèmes	Biodiversité	non	Autres actions transversales, validées dans la SRB : Pour la biodiversité pour l'alimentation	Apporter des solutions techniques et innovantes pour réduire les impacts de la pêche professionnelle sur les espèces et écosystèmes marins							
				Renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les projets alimentaires territoriaux (PAT) et étendre la couverture régionale des PAT							
Préserver et valoriser nos écosystèmes	Biodiversité	non	Autres actions transversales, validées dans la SRB : Pour la biodiversité pour la production de biens et services	Dresser des catalogues d'actions (exemples concrets) en fonction des catégories d'entreprises et de filières afin de structurer et faciliter le partage de bonnes pratiques							
				Utiliser le réseau PRECI (plateforme régionale de l'économie circulaire) pour mettre en lien les entreprises engagées, les acteurs de l'accompagnement et les acteurs institutionnels							
Préserver et valoriser nos écosystèmes	Biodiversité	non	Autres actions transversales, validées dans la SRB : Pour la biodiversité pour la production d'énergie	Accompagner les collectivités dans l'identification des zones d'exclusion pour la production d'énergies renouvelables (loi APER- Accélération pour les énergies renouvelables) et les inclure dans les documents d'urbanisme							
				Renforcer l'acquisition des connaissances sur l'impact de la production d'énergie sur la biodiversité et les valoriser au travers d'un outil de capitalisation et d'animation. Connaître et développer les projets alliant biodiversité et EnR (notamment photovoltaïque en surface artificialisée en zone urbaine, toitures, parkings).							
Préserver et valoriser nos écosystèmes	Biodiversité	non	Autres actions transversales, validées dans la SRB : Pour la biodiversité pour l'urbanisme et l'aménagement	Veiller et assurer la bonne mise en œuvre de l'objectif 47 du SRADDET, et notamment préserver le foncier naturel, agricole et forestier dans une démarche de qualité							
				Mettre à jour l'identification des trames vertes et bleues régionales et identifier les nouvelles trames écologiques, brunes (sols), noires (nocturnes), blanches (bruits), de vieux bois et aériennes, stratégiques dans les capacités de déplacement des espèces pour s'adapter au changement climatique							
				Développer et renforcer la nature en ville, notamment en mobilisant l'ensemble des acteurs							
				Déployer un club « aménagement et biodiversité » sur le modèle du « club des infrastructures et biodiversité »							
Préserver et valoriser nos écosystèmes	Biodiversité	non	Autres actions transversales, validées dans la SRB : Pour la biodiversité pour le transport	Mobiliser les solutions fondées sur la nature pour adapter les infrastructures linéaires aux risques naturels liés au changement climatique et systématiser la transparence écologique des infrastructures existantes							
				Identifier des zones où toute nouvelle fragmentation doit être évitée, en s'appuyant sur les résultats des études d'identification des trames écologiques							
				Intégrer les enjeux d'entretien dans la gestion des infrastructures et prendre en compte la biodiversité en assurant notamment une gestion différenciée.							
				Réaliser une étude sur l'impact du bruit sur les espèces (sur terre et en mer) pour identifier une trame blanche régionale.							
				Mobiliser les SFN pour adapter les infrastructures linéaires de transport au changement climatique et gérer les risques naturels.							
Préserver et valoriser nos écosystèmes	Biodiversité	non	Autres actions transversales, validées dans la SRB : Pour la biodiversité pour le tourisme et l'événementiel	Réaliser des études d'impact de la fréquentation sur la biodiversité et créer un outil pour mesurer la capacité de charge des milieux. Améliorer le transfert d'informations de données de biodiversité aux plateformes de sports, de loisirs et culturelles pour permettre une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité.							
				Rationaliser la fréquentation des espaces naturels dans l'espace et dans le temps en s'appuyant sur les études de capacité de charge des milieux.							
				Aider et accompagner fortement les changements de modèles des manifestations de loisir, culturelles et sportives pour parvenir ainsi à des événements 100% écoresponsables							
				Structurer une offre de découverte de la nature régionale qui prenne en compte les problématiques de surfréquentation							
				Travailler avec les professionnels du tourisme pour mettre en place une communication valorisant la nature régionale tout en renforçant sa préservation et en prenant en compte la multifonctionnalité des espaces naturels.							
				Sensibilisation au changement climatique, à ses effets et à la transition écologique au sein des formations pour l'ensemble des publics et des secteurs d'activité	X						

Emploi et compétences	Emploi et compétences	oui	Action structurante 1 : Accélérer le développement des compétences au service de la transition écologique	Acheter des formations métiers verts et verdissants pour prendre en compte des évolutions des pratiques professionnelles écoresponsables au sein des formations tous secteurs confondus sur : - La connaissance de la biodiversité - La gestion des flux - L'économie d'énergie - Les circuits courts - La gestion des déchets et le réemploi - La diminution de l'empreinte carbone - La diminution des pollutions - La culture du risque	X						
				Accompagner la montée en compétence de l'appareil de formation via des formations de formateurs	X						
				Mener l'animation globale du dispositif de transition écologique des compétences : - par la création d'un comité régional spécifique à la transition écologique des compétences - par des échanges de bonnes pratiques entre organismes de formation par secteurs d'activité, lien avec les entreprises inspirantes	X						
				Développer la connaissance des besoins en compétences nouvelles des entreprises notamment avec les opérateurs de compétences (convention Région OPCO, Travaux du groupe formation de la PRECI, accompagnement de la dynamique dans le cadre de l'EDEC notamment)	X						
				Accompagner la transition des compétences des salariés ou des personnes en recherche d'emploi dans le cadre du fonds pour une Transition Juste (instrument financier relevant de la politique de cohésion et visant à soutenir les régions touchées par de graves difficultés socio-économiques résultant de la transition vers la neutralité climatique)	X						
				Intégrer les actions conduites dans le cadre de l'AMI-CMA lorsqu'elles ont pour objet d'accompagner ces transitions, d'appuyer et de suivre leur déploiement opérationnel au niveau régional.	X						
				Permettre aux actifs occupés de s'adapter aux changements et sécuriser leurs parcours professionnels notamment dans le cadre des actions EDEC	X						
				Responsabilité Sociétale des Entreprises : Intégrer dans les formations transverses de supports aux entreprises (RH, gestion, comptabilité...) des compétences et connaissances pour la mise en œuvre de la taxonomie européenne des entreprises (indicateurs de mesure d'impacts, reporting)							
				Structurer la filière de formations techniques en réparation/reconditionnement de produits électroniques et former pour permettre la réparation, conception modulaire du hardware, reconditionnement							
				Intégrer l'indice de réparabilité dans les formations de marketing							
				Développer des modules de formations sur « les solutions d'adaptation au changement climatique basées sur la nature »							
Emploi et compétences	Emploi et compétences	oui	Action structurante 2 : Développer et soutenir les compétences de la filière construction durable	Mettre en œuvre les feuilles de route des Contrats d'objectifs sectoriels (COS) qui abordent les questions d'emploi et de formation pour la filière construction durable, dans une approche globale sur toutes les voies d'accès à la formation. Les COS vont ainsi permettre : - de mettre en commun un réseau autour d'un secteur - d'impliquer les acteurs économiques et leurs représentants dans la construction et la mise en œuvre des réponses à apporter afin de rendre les politiques d'orientation auprès des jeunes notamment et de formations plus efficaces pour les entreprises et pour les individus ; - d'adapter, organiser, articuler et orienter les initiatives publiques et privées en matière d'orientation et de formation professionnelles ; - d'envisager des solutions en intervenant de façon coordonnée sur toutes les voies d'accès à la formation : scolaire, par apprentissage, continue (des demandeurs d'emploi et des salariés).	X						
Emploi et compétences	Emploi et compétences	oui	Action structurante 3 : Développer la transition écologique des compétences de la filière industrielle	Construire les groupes de travail et mettre en œuvre les feuilles de route des Contrats d'objectifs sectoriels (COS) qui abordent les questions d'emploi et de formation pour les filières construction aéronautique et spatiale ; construction navale ; chimie et agroalimentaire. Les COS vont ainsi permettre : - Observer, analyser, anticiper - Orienter - faire de l'accueil, information, orientation tout au long de la vie un pilier de la réussite des parcours de formation et d'accès à l'emploi - Rapprocher - les potentiels des individus des besoins des entreprises et des territoires - Expérimenter, innover	X						
				Créer de nouvelles compétences sur l'éco-conception							
				Développer les compétences dans le domaine de la transition énergétique et de la gestion économe des ressources et intégrer dans les cursus existants la transition écologique							
				Former plus de 1000 ingénieurs par an, formés aux enjeux de la transition écologique et former également les ouvriers et techniciens (réparation, réemploi, low tech)	X						
				Développer les liens entre l'école et l'entreprise en renforçant les partenariats ciblés entre filières industrielles et écoles supérieures et en développant le mentoring senior/junior							
				Intégrer dans les contenus de formations ou par le biais de modules spécifiques : - La réduction des déchets dans la production, la transformation et le conditionnement : encourager la consigne, le recyclage, réduire les emballages, limiter le poids des bouteilles de verre, remplacer le plastique, supprimer les capsules, etc. - L'écoconduite intégrée dans toutes les formations à la conduite (action commencée en 2024) - L'écologie industrielle - La récupération de chaleur fatale (produite dans des processus industriels). - L'évolution des formations d'ingénieurs en intégrant la transition écologique. Création de modules spécifiques pour les salariés en poste et pour les demandeurs d'emploi. - La sécurisation pour les petites structures, l'accès aux compétences nécessaires à la transition par la mutualisation des ressources. Favoriser le temps partagé, le prêt de main d'œuvre, la sous-traitance. - Les solutions efficaces de rafraîchissement en ville - La désimperméabilisation des sols	X (tirets 1 et 2)						
				Pour la trame verte et bleue : Favoriser la montée en compétences des formateurs							
				Pour la trame verte et bleue : Travailler sur l'attractivité de ces trois filières							

Emploi et compétences	Emploi et compétences	oui	Action structurante 4 : Développer la transition écologique des compétences de la trame verte et bleue : métiers de la mer, de l'agriculture et de la forêt	Pour la trame verte et bleue : Animer les échanges de bonnes pratiques et le lien avec les entreprises inspirantes							
				Pour la trame verte et bleue : Intégrer la culture du risque dans les contenus de formation							
				Métiers de la mer : Intégrer la connaissance de la biodiversité marine et de sa préservation dans les formations liées aux métiers de la mer	X						
				Métiers de la mer : Créer un centre ressource spécifique pour les organismes de formation et le grand public							
				Métiers de la mer : Organiser la concertation entre les acteurs de la formation et les acteurs de l'éducation à l'environnement							
				Métiers de la forêt : Intégrer des modules de formation spécifiques sur : - Promouvoir et développer la gestion durable et l'adaptation de la forêt au changement climatique - Les prélèvements doux : débardage par câble - Les circuits courts : scierie mobile - La prévention incendie dans toutes les formations de la filière forêt et aménagement paysager	X (tirets 1, 2 et 3)						
				Métiers de l'agriculture : Encourager les nouvelles pratiques culturales et d'élevage vers une agriculture adaptée au changement climatique en intégrant des modules de formation spécifiques sur : - La gestion de la ressource hydrique (favoriser les cultures les plus adaptées au stress hydrique, et favoriser des pratiques économes) - Les circuits courts - La transformation fermière - Les bergers transhumants - La connaissance et préservation de la biodiversité sauvage et cultivée - L'adaptation des cultures au réchauffement - Les cultures émergentes, peu consommatrices d'eau (par exemple : pistache, amande, grenade...) - L'agriculture intelligente ou Smart farming ou agotique : robotique et informatique en agriculture : équipements de suivi et pratiques agricoles des cultures (eau, sol, limitation des intrants...) - L'agroécologie : Connaissances et gestion des sols : pratiques qui favorisent la biologie des sols - Les pratiques culturales contribuant à la transition écologique : permaculture, paillage, couverts végétaux, engrais verts, cultures associées, cultures intercalaires, rotations, diversification, polyculture élevage, haies et infrastructures agroécologiques, agroforesterie - La promotion des documents de la gestion durable de la forêt et de leur application - La prévention des feux par le pastoralisme « plus un bois sans son troupeau » - Les changements de pratiques d'élevage : races locales, élevages de plein air, gestion d'une exploitation d'élevage extensive et raisonnée. - La gestion de la sobriété énergétique et l'autonomie énergétique des fermes et cabanes pastorales - L'aménagement paysagé : module de formation sur « les solutions efficaces de rafraîchissement en ville » - La diversification agricole dont l'agritourisme	X (tirets 1 à 7)						